

Sanofi: Croissance des ventes de 10,3% au T4. Objectif du BNPA des activités de 2024 dépassé. Fort rebond du BNPA des activités attendu en 2025

Paris, le 30 janvier 2025

T4: Croissance des ventes de 10,3 % à TCC⁽¹⁾ et BNPA⁽²⁾ des activités de €1,31

- Les lancements pharmaceutiques soutenus par ALTUVIIIIO progressent de 56,5 %, atteignant 0,8 milliard d'euros et contribuant à hauteur de 8% du chiffre d'affaires
- Les ventes de Dupixent ont augmenté de 16,0 % atteignant 3,5 milliards d'euros
- Les ventes des Vaccins augmentent de 10,8 % atteignant 2,2 milliards d'euros, portées par les ventes de Beyfortus en Europe
- Le BNPA des activités est de 1,31 euro, en baisse de 14,9 % à données publiées et en baisse de 11,0 % à TCC; le BNPA IFRS est de 0,54 euro

2024 : croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires et prévision du BNPA des activités dépassée

- Le chiffre d'affaires s'élève à 41,1 milliards d'euros, en hausse de 11,3 % à TCC
- Objectifs de ventes dépassés : Dupixent >13 milliards d'euros et Beyfortus a atteint le statut de blockbuster (1,7 milliard d'euros) dans sa première année complète de commercialisation
- Les dépenses de R&D ont atteint 7,4 milliards d'euros, en hausse de 14,6% en ligne avec les engagements
- BNPA des activités de 7,12 euros, en baisse de 1,8 % à données publiées et en hausse de 4,1 % à TCC, dépassant les prévisions, le BNPA des activités IFRS est de 4,59 euros
- Le Conseil d'administration s'est réuni le 29 janvier 2025 et propose un dividende de 3,92 euros pour l'année 2024, marquant 30 années d'augmentation consécutives

Pipeline : investissement accru et progrès

- T4 : quatre approbations réglementaires : Dupixent OeE (enfants) (UE), Kevzara PMR (UE), Cerdelga MG1 (enfants) (UE), et vaccin grippal Efluelda (JP)⁽³⁾
- 2024 : 14 approbations réglementaires de médicaments et vaccins, 21 acceptations de soumissions réglementaires, et huit résultats d'études de phase 3 soulignent une dynamique positive et croissante du pipeline

Nouveaux progrès vers une activité centrée sur la biopharmaceutique

- Intention de vendre une participation majoritaire d'Opella (division grand public) à une valorisation attractive, avec une clôture prévue au plus tôt au T2 2025⁽⁴⁾

Perspectives

- En 2025, une croissance du chiffre d'affaires d'un pourcentage à un chiffre moyen à haut à TCC⁽⁵⁾ est attendue. Sanofi confirme la prévision d'un fort rebond du BNPA des activités avec une croissance dans la fourchette basse d'un pourcentage à deux chiffres à TCC (hors rachat d'actions).⁽⁶⁾
- En 2025, Sanofi prévoit d'exécuter un programme de rachat d'actions d'un montant de 5 milliards d'euros. Les actions seront achetées de préférence par le biais de transactions en bloc et sur le marché ouvert, dans le but de les annuler.

Paul Hudson, Directeur Général : "Nous avons réalisé une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires en 2024, tout en poursuivant la transformation de Sanofi. L'innovation était un moteur clé de notre croissance, les lancements contribuaient déjà à 11 pour cent des ventes, avec Beyfortus devenant un blockbuster dès sa première année complète de commercialisation. Nous avons dépassé nos prévisions de BNPA des activités. En 2024, nous avons également annoncé l'intention de vendre une participation majoritaire d'Opella division grand public, qui fera de Sanofi une entreprise guidée par la science et centrée sur la biopharmaceutique. Nous avons augmenté les investissements en R&D et réalisé des avancées significatives du pipeline en 2024, avec notamment des résultats positifs d'études de phase 3 pour de nouveaux médicaments tels que le rilzabrutinib dans les maladies rares et le tolebrutinib dans la sclérose en plaques. En ce début d'année 2025, nous anticipons une croissance solide des ventes et un fort rebond des bénéfices. Nous sommes également confiants dans les perspectives de croissance à moyen et long terme de Sanofi, soutenues par les lancements en cours, Dupixent (dont les ventes sont actuellement estimées à environ 22 milliards d'euros de ventes en 2030⁽⁷⁾) aligné avec les ambitions actuelles, et les futurs lancements attendus issus de notre pipeline."

	T4 2024	Variation	Variation à TCC	2024	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	10 564 m€	+9,1%	+10,3 %	41 081 m€	+8,6 %	+11,3 %
Résultat net IFRS publié	683 m€	—	—	5 744 m€	+6,4 %	—
BNPA IFRS publié	0,54 €	—	—	4,59 €	+6,5 %	—
Cash flow libre ⁽⁸⁾	2 340 m€	-25,5 %	—	5 955 m€	-19,6 %	—
Résultat opérationnel des activités	2 078 m€	-11,8 %	-7,7 %	11 343 m€	+1,5 %	+7,6 %
Résultat net des activités	1 642 m€	-15,1%	-11,2 %	8 912 m€	-1,8 %	+4,1 %
BNPA des activités	1,31 €	-14,9 %	-11,0 %	7,12 €	-1,8 %	+4,1 %

(1) Sauf indication contraire l'évolution du chiffre d'affaires net et des ventes est exprimé à taux de change constants (TCC) (définition en Annexe 9). (2) Pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle, Sanofi commente le compte de résultat net des activités, qui est un indicateur financier non-IFRS (définition en Annexe 9). Le compte de résultat figure en Annexe 3 et un passage entre le résultat net IFRS publié et le résultat net des activités est présenté en Annexe 4. (3) Pour la définition des termes médicaux et scientifiques, veuillez vous référer à la première utilisation du mot dans la section Mise à jour du pipeline. (4) La transaction proposée est soumise à la finalisation des accords définitifs et à l'obtention des approbations réglementaires des autorités compétentes. (5) En 2025, la croissance du chiffre d'affaires exclura tout impact des pays à hyperinflation. En 2024, Sanofi estime que la croissance des ventes a bénéficié de 1,8 point de pourcentage. (6) En appliquant les taux de change moyens de janvier 2025, les impacts des devises sont estimés entre +2% et +3% sur les ventes et entre +2% et +3% sur le BNPA des activités. (7) À taux de change constants. (8) Le cash flow libre est un indicateur financier non-IFRS (définition en Annexe 9).

Résumé du quatrième trimestre et de l'année 2024

Une conférence téléphonique et un webcast destinés aux investisseurs et aux analystes débuteront à 15h (CET). Les détails ainsi que la présentation seront accessibles sur le site internet sanofi.com.

La performance présentée dans ce communiqué de presse couvre la période de trois mois jusqu'au 31 décembre 2024 (le trimestre ou T4 2024) et de 12 mois jusqu'au 31 décembre 2024 (année 2024) par rapport à la période de trois mois jusqu'au 31 décembre 2023 (T4 2023) et de 12 mois jusqu'au 31 décembre 2023 (année 2023). Sauf indication contraire, tous les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC⁽¹⁾ et les commentaires suivants reflètent la performance trimestrielle.

Au quatrième trimestre 2024, le chiffre d'affaires de Sanofi a atteint 10 564 millions d'euros, soit une hausse de 10,3 %. Les variations de taux de change ont eu un effet négatif de 1,2 point de pourcentage (pp). Ainsi, la hausse du chiffre d'affaires a été de 9,1 % à données publiées. Les cessions du portefeuille ont eu un impact négatif de 0,6 point de pourcentage.

En 2024, le chiffre d'affaires de Sanofi s'est élevé à 41 081 millions d'euros, en hausse de 11,3 %. Les variations de taux de change ont eu un impact négatif de 2,7 pp. Ainsi, la hausse du chiffre d'affaires a été de 8,6 % à données publiées. Les cessions du portefeuille ont eu un impact négatif de 0,7 pp.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T4 2024	Variation à TCC	2024	Variation à TCC
États-Unis	5 151	+13,3 %	19 986	+16,2 %
Europe	2 433	+6,0 %	9 027	+2,3 %
Reste du Monde	2 980	+8,8 %	12 068	+10,7 %
dont Chine	549	-10,4 %	2 666	-0,5 %

Les ventes aux **États-Unis** sont de 5 151 millions d'euros et ont augmenté de 13,3 %. Cette forte performance est portée par les nouveaux lancements dont Beyfortus ainsi que Dupixent et Lantus. Les principaux autres médicaments, ainsi que les vaccins (en dehors de Beyfortus) ont eue des ventes T4 légèrement inférieures.

En **Europe**, les ventes sont de 2 433 millions d'euros et ont progressé de 6,0 % portées par Beyfortus, Dupixent et les lancements pharma. Les ventes des autres produits ont baissé, notamment Aubagio en raison de la concurrence des génériques, et les vaccins Grippe.

Dans la région **Reste du Monde**, les ventes sont de 2 980 millions d'euros et ont augmenté de 8,8 %. Cette performance a été portée par Dupixent, Beyfortus les vaccins PPH et rappels, et les lancements de produits pharmaceutiques, compensant les baisses des vaccins contre la grippe et des médicaments historiques, dont Plavix. Les ventes en **Chine** sont de 549 millions d'euros, en baisse de 10,4 %, principalement impactées par des effets ponctuels sur les stocks en prévision des changements à venir dans la liste nationale des médicaments remboursés et des achats basés sur le volume. Sur l'année, les ventes en Chine sont restées globalement stables. L'hyperinflation de l'**Argentine** a contribué au taux de croissance total des ventes de Sanofi à hauteur de 1,8 pp pour le trimestre et de 1,4 pp en 2024.

Résultat opérationnel des activités

Au quatrième trimestre 2024, le résultat opérationnel des activités a baissé de 7,7 % à TCC, à 2 078 millions d'euros (-11,8 % à données publiées). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 3,9 pp, à 20,4 % à TCC (-4,6 pp à 19,7 % à données publiées). Cette baisse est principalement due à une baisse de la marge brute ainsi qu'une hausse des dépenses de R&D. Sur l'année 2024, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 7,6 %, à TCC à 11 343 millions d'euros (+1,5 % à données publiées). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 1,0 pp, à 28,6 % à TCC (-2,0 pp à 27,6 % à données publiées).

Business développement

Le business développement, y compris les investissements stratégiques dans l'innovation externe, fait partie intégrante des efforts de Sanofi pour continuellement accéder aux possibilités et aux nouvelles avancées scientifiques prometteuses afin de renouveler son pipeline.

En octobre, Sanofi a réalisé un investissement stratégique en capital dans Resalis Therapeutics, une société italienne dédiée au développement de thérapies à base d'ARN qui s'attaquent aux causes profondes des troubles métaboliques complexes. Sanofi a également participé à un financement de série D de 82 millions d'euros d'Agomab, une société belge axée sur la modification de la maladie en modulant la fibrose et la régénération dans des indications chroniques telles que la maladie de Crohn sténosante et la fibrose pulmonaire idiopathique.

En novembre, Sanofi a réalisé un investissement stratégique dans Zucara, une société canadienne, dans le cadre d'un financement de série B de 20 millions de dollars. Dans le cadre de cet accord, Sanofi recevra un droit exclusif de première négociation.

En novembre, Recordati a annoncé la clôture de l'acquisition des droits mondiaux d'Enjaymo. Enjaymo est un médicament biologique ciblé, approuvé aux États-Unis, dans l'Union européenne et au Japon pour le traitement de la maladie des agglutinines froides, une maladie lymphoproliférative rare.

⁽¹⁾ Voir en Annexe 7 les définitions des indicateurs financiers.

Segment biopharma

Pharma

Lancements pharmaceutiques

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T4 2024	Variation à TCC	2024	Variation à TCC
ALTUVIIIIO	230	+143,6 %	682	+330,2 %
Nexviazyme/Nexviadyme	184	+42,0 %	667	+61,2 %
Rezurock	132	+53,5 %	470	+51,6 %
Sarclisa	130	+30,1 %	471	+29,7 %
Cablivi	73	+24,1 %	249	+9,7 %
Xenpozyme	38	+50,0 %	151	+68,1 %
Enjaymo	22	-8,7 %	105	+48,6 %
Tzield	18	+80,0 %	54	+116,0 %
Total	827	+56,5 %	2 849	+71,4 %

Les ventes d'**ALTUVIIIIO** (hémophilie A) ont atteint 230 millions d'euros, dont plus de 85% aux États-Unis. La croissance a continué d'être portée par la transition de patient depuis d'autres traitements, de plus en plus, des traitements sans facteur. Les ventes dans le Reste du Monde, s'élevant à 32 millions d'euros, ont bénéficié des ventes d'approvisionnement pour le lancement en cours d'Altuvoct® dans les pays desservis par Sobi. Les ventes de la franchise hémophilie A (ALTUVIIIIO et Eloctate) ont atteint 311 millions d'euros, en hausse de 57,4%, avec moins de patients ALTUVIIIIO venant d' Eloctate.

Les ventes de **Nexviazyme/Nexviadyme** (maladie de Pompe) ont atteint 184 millions d'euros, en hausse de 42,0 %, portées par l'Europe (+68,6 %) et le Reste du Monde (+55,0 %). Aux États-Unis (+26,3 %), la plupart des patients ont déjà effectué la transition de Myozyme/Lumizyme. Les ventes de la franchise maladie de Pompe (Nexviazyme/Nexviadyme et Myozyme/Lumizyme) ont atteint 316 millions d'euros, en hausse de 9,7%.

Les ventes de **Rezurock** (maladie du greffon contre l'hôte chronique) ont atteint 132 millions d'euros, en hausse de 53,5 %, portées par les États-Unis (+43,4 %) et par les lancements en Europe (ventes de 8 millions d'euros) et dans le Reste du Monde (ventes de 5 millions d'euros).

Les ventes de **Sarclisa** (myélome multiple) ont atteint 130 millions d'euros, en hausse de 30,1 %, portées par une utilisation accrue dans les lignes de traitement précoces, principalement en traitement combiné de deuxième ligne, et des gains de parts de marché en général, en Europe et dans le Reste du Monde, y compris au Japon.

Les ventes de **Cablivi** (purpura thrombotique thrombocytopénique acquis) ont atteint 73 millions d'euros, en hausse de 24,1 %, portées par un nombre accru de patients identifiés pour un traitement approprié, aux États-Unis et grâce aux lancements en Europe et dans le Reste du Monde.

Les ventes de **Xenpozyme** (déficit en sphingomyélinase acide) ont atteint 38 millions d'euros, en hausse de 50,0 %, portées par un nombre accru de patients identifiés pour un traitement approprié dans toutes les géographies.

Les ventes d'**Enjaymo** (maladie des agglutinines froides) ont atteint 22 millions d'euros, en baisse de 8,7 %. Le 29 novembre 2024, Recordati a annoncé la clôture de l'acquisition des droits mondiaux d'Enjaymo, date à partir de laquelle Sanofi a cessé d'enregistrer les ventes de ce médicament.

Les ventes de **Tzield** (retardement de l'apparition du diabète de type 1) ont atteint 18 millions d'euros, une augmentation séquentielle de 3 millions d'euros par rapport au troisième trimestre 2024, reflétant une croissance continue du nombre de patients et de perfusions, soutenue par des efforts pour accroître la sensibilisation et le dépistage.

Immunologie

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T4 2024	Variation à TCC	2024	Variation à TCC
Dupixent	3 458	+16,0 %	13 072	+23,1 %

Les ventes de **Dupixent** ont atteint 3 458 millions d'euros, en hausse de 16,0 %. Aux États-Unis, les ventes se sont élevées à 2 551 millions d'euros, en augmentation de 10,4 %. La croissance a été portée par des tendances de prescription toujours fortes dans la dermatite atopique, l'asthme, la rhinosinusite chronique avec polyposse nasale, l'œsophagite à éosinophiles et le prurigo nodulaire. Le lancement dans la BPCO a débuté et devrait prendre de l'ampleur en 2025. La croissance des ventes a été impactée par un nombre réduit de jours ouvrables au quatrième trimestre 2024 par rapport aux périodes précédentes, ainsi que par un ajustement de fin d'année du brut au net. En Europe, les ventes de Dupixent ont atteint 431 millions d'euros, en hausse de 30,4 %, reflétant une croissance continue dans toutes les indications approuvées. Suite à l'approbation européenne pour la BPCO en juillet 2024, l'Europe a bénéficié des premières ventes en Allemagne, tandis que des décisions de remboursement sont attendues dans les autres pays d'Europe en 2025. Dans le Reste du Monde, les ventes se sont élevées à 476 millions d'euros, en hausse de 38,1 %, principalement portées par les ventes au Japon. Sur l'ensemble de l'année 2024, les ventes de Dupixent ont atteint 13 072 millions d'euros, en hausse de 23,1 %, dépassant l'objectif d'environ 13 milliards d'euros de ventes en 2024 à taux de change constants.

Principaux autres médicaments

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T4 2024	Change at CER	2024	Change at CER
Lantus	439	+63,4 %	1 628	+20,8 %
Toujeo	290	+6,5 %	1 227	+13,4 %
Fabrazyme	269	+12,4 %	1 047	+9,1 %
Lovenox	231	-7,6 %	982	-7,0 %
Plavix	211	-16,9 %	914	-0,4 %
Cerezyme	171	+33,8 %	742	+20,3 %
Alprolix	169	+19,0 %	588	+9,6 %
Myozyme / Lumizyme	132	-17,0 %	671	-12,3 %
Thymoglobulin	125	+15,2 %	492	+7,3 %
Praluent	110	-6,8 %	483	+15,2 %
Cerdelga	87	+16,0 %	333	+12,8 %
Eloctate	81	-21,4 %	368	-20,8 %
Aubagio	78	-35,5 %	379	-59,4 %

Les ventes de **Lantus** ont atteint 439 millions d'euros, en hausse de 63,4 %. Aux États-Unis, les ventes ont atteint 193 millions d'euros, bénéficiant d'une base de comparaison plus faible due à un ajustement des prix nets sur la période précédente, ainsi que d'un autre trimestre de ventes exceptionnelles en raison de l'indisponibilité continue d'un médicament concurrent. En 2025, une normalisation de la demande est anticipée ainsi qu'une réduction des ventes exceptionnelles.

Les ventes de **Toujeo** ont atteint 290 millions d'euros, en hausse de 6,5 %, principalement portées par l'Europe (+10,1 %) et le Reste du Monde (+7,4 %) où Toujeo a continué d'augmenter sa part de marché dans les insulines basales. Les ventes aux États-Unis ont légèrement baissé (-4,3 %) alors que les ventes exceptionnelles ont commencé à diminuer.

Les ventes de **Fabrazyme** ont atteint 269 millions d'euros, en hausse de 12,4 %, principalement portées par la croissance du nombre de patients et une meilleure observance du traitement.

Les ventes de **Lovenox** ont atteint 231 millions d'euros, en baisse de 7,6 %, reflétant l'impact continu des achats basés sur le volume en Chine et la concurrence des biosimilaires en Europe.

Les ventes de **Plavix** ont atteint 211 millions d'euros, en baisse de 16,9 %, reflétant le renouvellement des achats basés sur le volume en Chine et la volatilité du marché au Japon.

Les ventes de **Cerezyme** ont atteint 171 millions d'euros, en hausse de 33,8 %, portées par la croissance du nombre de patients dans le Reste du Monde ainsi qu'un élément de levier lié à la forte inflation en Argentine. Les ventes de la franchise maladie de Gaucher (Cerezyme et Cerdelga) ont atteint 258 millions d'euros, en hausse de 27,4%.

Les ventes de **Alprolix** ont atteint 169 millions d'euros, en hausse de 19,0 %, bénéficiant d'une augmentation de la part de marché aux États-Unis et des ventes d'approvisionnement à Sobi.

Les ventes de **Myozyme/Lumizyme** ont atteint 132 millions d'euros, en baisse de 17,0 % en raison de la conversion vers Nexviazyme/Nexviadyme.

Les ventes de **Thymoglobulin** ont atteint 125 millions d'euros, en hausse de 15,2 %, reflétant une augmentation des ventes aux États-Unis et dans le Reste du Monde.

Les ventes de **Praluent** ont atteint 110 millions d'euros, en baisse de 6,8 %, reflétant des ventes plus faibles dans le Reste du Monde, en particulier en Chine.

Les ventes de **Cerdelga** ont atteint 87 millions d'euros, en hausse de 16,0 %, principalement portées par un nombre plus élevé de patients et un volume accru aux États-Unis.

Les ventes de **Eloctate** ont atteint 81 millions d'euros, en baisse de 21,4 %, principalement en raison de la conversion des patients vers ALTUVIII0 aux États-Unis et au Japon.

Les ventes de **Aubagio** ont atteint 78 millions d'euros, en baisse de 35,5 %, reflétant la perte d'exclusivité aux États-Unis depuis mars 2023, suivie par l'Europe en septembre 2023. Les ventes d'Aubagio devraient continuer à diminuer, mais à un rythme plus lent.

Vaccins

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T4 2024	Variation à TCC	2024	Variation à TCC
VRS (Beyfortus)	841	+106,6 %	1 686	+214,4 %
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) et rappels	632	+10,8 %	2 741	+1,2 %
Vaccins Grippe	454	-36,8%	2 555	-1,3%
Vaccins Méningite, vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	249	-4,2%	1 316	+5,4%
Total	2 177	+10,8 %	8 299	+13,5 %

Les ventes de **Vaccins** ont augmenté de 10,8 % à 2 177 millions d'euros, portées par le déploiement continu de Beyfortus, principalement en Europe. En 2024, les ventes ont atteint 8 299 millions d'euros, en hausse de 13,5 %. Cette performance a été portée par un déploiement réussi de Beyfortus, atteignant 1,7 milliard d'euros de ventes, partiellement érodées par l'absence de ventes liées au COVID-19 s'élevant à à €226 millions en 2023.

Les ventes de **Beyfortus** ont atteint 841 millions d'euros, portées par des ventes supplémentaires en Europe, en particulier en Allemagne, et aux États-Unis. Beyfortus protège désormais les bébés dans plus de 20 pays. Le déploiement continu et réussi a été rendu possible grâce à une capacité de production supplémentaire approuvée au cours du second semestre 2024.

Les ventes de **vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) et rappels** ont atteint 632 millions d'euros, en hausse de 10,8 %, portées par l'augmentation des ventes de vaccins rappels destinés aux adolescents et aux adultes.

Les ventes de vaccins **Grippe** se sont élevées à 454 millions d'euros, en baisse de 36,8 %, en raison de livraisons plus précoces au T3 2024 par rapport à l'année précédente.

Les ventes de **vaccins Méningite, Voyageurs et Endémiques** se sont élevées à 249 millions, en baisse de 4,2 %, reflétant des schémas d'achat défavorables des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies, partiellement compensés par le déploiement continu de MenQuadfi en Europe et dans le Reste du Monde.

Résultat opérationnel de Biopharma

Le résultat opérationnel de la Biopharma a baissé de 8,9 %, à 2 038 millions d'euros (-13,0 % à données publiées). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 4,2 pp, à 20,0 % (en baisse de 4,9 pp à 19,3% à données publiées). Cette baisse reflète une baisse de la marge brute et une augmentation des dépenses de R&D. Sur l'année 2024, le résultat opérationnel des activités Biopharma a augmenté de 7,3 %, à 11 285 millions d'euros (+ 1,2 % à données publiées). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 1,1 pp, à 28,4 % (en baisse de 2,0 pp à 27,5 % à données publiées).

Mise à jour du pipeline

Sanofi possède 83 projets dans le pipeline, à travers quatre principales aires thérapeutiques (Immunologie, Maladies Rares, Neurologie, et Oncologie) et Vaccins, incluant 38 potentielles nouvelles entités moléculaires (NMEs) et vaccins (NVEs). La section suivante met en évidence les avancées significatives dans le pipeline des projets en phase finale et intermédiaire du trimestre :

Faits marquants du trimestre

Approbations réglementaires	Dupixent – OeE (enfants) (UE) Kevzara – Polymyalgie rhumatismale (PMR) (UE) Cerdelga – MGI (enfants) (UE) Eflueda – Grippe (JP)
Soumissions réglementaires /acceptations¹	Dupixent – UCS (US) Dupixent – PB (US) rilzabrutinib – PTI (US, UE, CN) Tziel – Retarder l'apparition du stade 3 du diabète de type 1 (UE) Tziel – Intervention précoce au stade 3 du diabète de type 1 (UE) tolebrutinib – SEP-SP (US) Sarclisa – MMND, éligible à une transplantation (étude HD7) (UE)
Initiations de phase 3	Fluzone HD – grippe (50 ans+) SPO202 – Maladie pneumococcique Dupixent – Lichen simplex chronique

Immunologie

Dupixent (dupilumab)

- Suite à l'avis favorable rendu par le Comité des médicaments à usage humain de l'Agence européenne des médicaments (EMA), l'UE a approuvé Dupixent pour le traitement de **l'œsophagite à éosinophiles (OeE)** chez les enfants dès l'âge d'un an. L'approbation couvre les enfants de 1 à 11 ans pesant au moins 15 kg, en cas de contrôle inadéquat, d'intolérance, ou de contre-indication aux traitements médicamenteux conventionnels. L'approbation est basée sur l'étude OeE KIDS de phase 3 de deux parties (Partie A et B) (identifiant de l'étude clinique : NCT04394351). Cela élargit l'approbation initiale dans l'UE pour l'OeE chez les adultes et les adolescents et fait de Dupixent le premier et le seul médicament indiqué pour traiter ces jeunes patients.
- La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a accepté d'examiner la nouvelle soumission de demande de licence biologique supplémentaire (supplemental biologicals license application, sBLA) de Dupixent pour le traitement des adultes et enfants âgés de 12 ans et plus atteints d'**urticaire chronique spontanée (UCS)** dont la maladie n'est pas adéquatement contrôlée par un traitement antihistaminique H1. La date prévue pour la décision de la FDA est le 18 avril 2025.
- Regeneron a annoncé que la demande de licence biologique supplémentaire de Dupixent pour le traitement des adultes atteints de **pemphigoïde bulleuse (PB)** modérée à sévère avait été soumise à la FDA. La PB est une maladie chronique et récidivante caractérisée par des démangeaisons intenses et des cloques, un rougissement de la peau et des lésions chroniques douloureuses. Les cloques et l'éruption cutanée peuvent se former sur une grande partie du corps et provoquer des saignements et des croûtes sur la peau, rendant les patients plus sujets aux infections et affectant leur fonctionnement quotidien. Regeneron et Sanofi attendent l'acceptation de la soumission réglementaire aux États-Unis.
- Les études STYLE 1 (identifiant de l'étude clinique : NCT06687967) et STYLE 2 (identifiant de l'étude clinique : NCT06687980) de phase 3 de Dupixent contrôlées par placebo pour le traitement des patients atteints de **lichen simplex chronique** a commencé à traiter ses premiers patients.

¹ Annoncé par Regeneron/en attente de l'acceptation de la soumission réglementaire.

duvakitug (AcM TL1A)

L'étude RELIEVE UCCD de phase 2b (identifiant de l'étude clinique : NCT05499130) a satisfait aux critères de jugement principaux chez les patients atteints de **rectocolite hémorragique** (RCH) et de **maladie de Crohn** (MC). RELIEVE UCCD évaluait duvakitug, un anticorps monoclonal humain IgG1- λ 2 ciblant TL1A, dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin modérées à sévères. Les résultats de l'étude ont montré que 36,2% (faible dose) et 47,8% (forte dose) des patients atteints de RCH traités par duvakitug ont atteint une rémission clinique comparativement à 20,4% des patients sous placebo, et les taux ajustés par rapport au placebo étaient de 15,7% (faible dose) et 27,4% (forte dose) à la quatorzième semaine ($p=0,050$ et $0,003$, respectivement). Chez les patients atteints de MC, 26,1% (faible dose) et 47,8% (forte dose) traités par duvakitug ont obtenu une réponse endoscopique comparativement à 13,0% des patients sous placebo, et les taux ajustés par rapport au placebo étaient de 13,0% (faible dose) et 34,8% (forte dose) à la quatorzième semaine ($p=0,058$ et $<0,001$, respectivement). Dans l'ensemble, l'effet du traitement était cohérent dans tous les sous-groupes. Il s'agit de la première et unique étude randomisée, contrôlée par placebo, évaluant l'impact d'un anticorps monoclonal anti-TL1A dans la MC. Les résultats détaillés seront présentés lors du 20ème congrès de l'European Crohn's and Colitis Organisation en février 2025.

Tzield (teplizumab)

L'EMA a accepté d'examiner la soumission réglementaire de Tzield chez les enfants et les adolescents afin de retarder l'apparition du stade 3 du **diabète de type 1** (DT1) ainsi que pour l'intervention précoce au stade 3 du DT1. Tzield est approuvé aux États-Unis pour retarder l'apparition du stade 3 du DT1.

balinatunfib (oral TNFR1si)

L'étude SPECIFY-CD de phase 2 (identification de l'étude clinique : NCT06637631) de balinatunfib contrôlée par placebo chez des adultes atteints de **MC** modérée à sévère, a commencé à traiter ses premiers patients.

lunsekimig (IL13xTSLP Nanobody VHH®)

L'étude AIRLYMPUS de phase 2 (identification de l'étude clinique : NCT06676319) de lunsekimib par administration sous-cutanée et contrôlée par placebo en tant que traitement d'appoint chez les adultes **asthmatiques à haut risque** actuellement non éligibles aux traitements biologiques, a commencé à traiter ses premiers patients.

Maladies rares

rilzabrutinib (inhibiteur de BTK)

- Des résultats positifs de l'étude LUNA 3 de phase 3 (identifiant de l'étude clinique : NCT04562766) de rilzabrutinib chez les adultes atteints de **thrombocytopénie immune** (TPI) persistante ou chronique, maladie rare auto-immune, ont été présentés lors de la 66e réunion et exposition annuelle de l'American Society of Hematology à San Diego, aux États-Unis. Le critère de jugement principal a été atteint, démontrant que rilzabrutinib apportait une réponse plaquettaire durable chez 23% des patients adultes atteints de TPI, comparativement à 0% dans le groupe placebo ($p<0,0001$). Une réponse plaquettaire a été obtenue chez 65% ($n=86$) des patients recevant le rilzabrutinib contre 33% ($n=23$) des patients sous placebo. D'autres critères principaux de jugement secondaires ont été atteints, notamment la réduction des saignements, le nombre de semaines avec une réponse plaquettaire, le besoin de recourir à une thérapie de secours, et l'amélioration de la fatigue physique et des mesures de qualité de vie. Le rilzabrutinib est en cours d'examen réglementaire dans l'UE, en Chine et aux États-Unis, la date prévue pour la décision de la FDA est le 29 août 2025.
- Au cours du trimestre, l'étude de phase 2 en protocole ouvert de 52 semaines de deux cohortes (identifiant de l'étude clinique : NCT04520451) de rilzabrutinib dans la **maladie liée aux IgG4** a montré des résultats considérables en terme de réduction des poussées de la maladie et de l'utilisation de glucocorticoïdes. Les données seront partagées lors d'une réunion médicale plus tard cette année.

Cerdelga (eliglustat)

Cerdelga a été approuvé dans l'UE dans le traitement des enfants atteints de la maladie de **Gaucher de type 1** (MG1), élargissant son utilisation actuelle chez les adultes.

Neurologie

tolebrutinib (inhibiteur de BTK)

La FDA a accordé la désignation de médicament innovant (breakthrough therapy) à tolebrutinib dans le traitement des adultes atteints de **sclérose en plaques** secondairement progressive sans poussées (SEP-SP) de l'adulte. Cette décision est basée sur les résultats positifs de l'étude HERCULES de phase 3 (identifiant de l'étude clinique : NCT04411641), démontrant que tolebrutinib allonge de 31 % le délai avant progression confirmée du handicap à 6 mois, comparativement au placebo (HR 0,69 ; IC à 95 % : 0,55-0,88; $p=0,0026$). L'analyse plus approfondie des données relatives aux critères de jugement secondaires a par ailleurs montré que près de deux fois plus de participants (10 %) traités par tolebrutinib ont présenté une amélioration confirmée de leur handicap, comparativement à ceux traités par placebo (5 %) (HR 1,88 ; IC à 95 % : 1,10-3,21 ; valeur nominale de $p = 0,021$). Sanofi attend l'acceptation de la soumission réglementaire aux États-Unis, la soumission dans l'UE étant prévue au cours du premier semestre 2025.

L'étude de phase 3 PERSEUS (identifiant de l'étude clinique : NCT04458051) sur la SEP primaire progressive (SEP-PP) est en cours, les résultats de l'étude sont attendus au second semestre 2025.

Oncologie

Sarclisa (isatuximab)

L'EMA a accepté d'examiner la soumission réglementaire de Sarclisa en combinaison avec le lénalidomide, le bortézomib et la dexaméthasone (RVd) comme thérapie d'induction chez les patients atteints de **myélome multiple** nouvellement diagnostiqué (MMND) éligibles à la transplantation, se basant sur les résultats de l'étude de phase 3 GMMG-HD7 (identifiant de l'étude clinique : NCT03617731). Dans cette étude, Sarclisa a significativement prolongé la survie sans progression à partir de la première randomisation, entraînant une réduction statistiquement significative et cliniquement pertinente de 30% du risque de progression ou de décès, par rapport à l'induction par RVd, indépendamment du traitement d'entretien administré (HR 0,70 ; IC 95% 0,52-0,95 ; test du log-rank stratifié p=0,0184).

Vaccins

SP0202 (VPC21)

Un programme de phase 3 (identifiant de l'étude clinique : NCT06736041) a été lancé pour SP0202, un vaccin conjugué pneumococcique 21-valent (VPC21). SP0202 est le premier candidat vaccin conjugué pneumococcique avec plus de 20 sérotypes à entrer en phase 3 chez les nourrissons et les jeunes enfants. Le programme de phase 3 inclura plus de 7 700 nourrissons, enfants et adolescents dans plusieurs régions, dont les États-Unis, l'Europe, l'Australie, l'Asie et l'Amérique latine. De plus, Sanofi et SK bioscience ont élargi leur accord pour développer, autoriser et commercialiser des VPC de nouvelle génération pour les populations pédiatriques et adultes. Malgré des décennies de programmes de vaccination de santé publique, les **maladies pneumococciques** invasives continuent d'imposer un fardeau substantiel, principalement en raison des sérotypes de *Streptococcus pneumoniae* non inclus dans les vaccins conjugués actuellement disponibles. Les VPC de nouvelle génération ont le potentiel d'étendre la couverture vaccinale des sérotypes causant la maladie.

SP0178 (Fluzone HD)

Le candidat vaccin est en développement pour prévenir les **infections grippales** chez les personnes âgées de 50 à 64 ans. L'étude de phase 3 (identifiant de l'étude clinique : NCT06641180) a commencé à traiter ses premiers patients.

SP0287 (Fluzone HD/Flublok et Nuvaxovid)

La FDA a accordé la désignation fast-track à deux candidats vaccins combinés pour prévenir les **infections grippales** et **COVID-19** chez les personnes de 50 ans et plus. Les deux candidats combinent deux vaccins déjà autorisés avec une efficacité prouvée par des études contrôlées et randomisées, et présentent une tolérance favorable.

Le premier candidat vaccin combiné (identifiant de l'étude clinique : NCT06695117) consiste en une combinaison entre le vaccin antigrippal inactivé Fluzone High-Dose et le vaccin COVID-19 recombinant adjuvanté Nuvaxovid. Le second candidat (identifiant de l'étude clinique : NCT06695130) combine le vaccin antigrippal recombinant à base de protéines Flublok avec Nuvaxovid. Deux études distinctes de phase 1/2 ont commencé à traiter leurs premiers patients.

SP0289 (grippe H5 ARNm)

La FDA a accordé la désignation fast-track au candidat vaccin pour prévenir la **grippe pandémique** et l'étude de phase 1/2 (identifiant de l'étude clinique : NCT06727058) a commencé à traiter ses premiers patients.

SP0256 (VRS+MPVh ARNm)

La FDA a accordé la désignation fast-track au candidat vaccin pour prévenir les infections par le **virus respiratoire syncytial** (VRS) et le **métapneumovirus humain** (MPVh) chez les personnes âgées de 60 à 75 ans. Une étude de phase 1/2 (identifiant de l'étude clinique : NCT06583031) a commencé à traiter ses premiers patients.

Principales étapes prévues pour le pipeline

	Médicament/vaccin	Indication	Description
S1 2025	Dupixent	BPCO	Décision réglementaire (JP)
		UCS	Décision réglementaire (US, UE)
	amlitelimab	Asthme	Données de phase 2
		Hidradénite suppurée (HS)	Données de phase 2
	balinatunfib (oral TNFR1si)	Psoriasis	Données de phase 2
	brivekimig (TNFαOX40L)	HS	Données de phase 2
	Cerezyme	Maladie de Gaucher type 3 (MG3)	Soumission réglementaire (US)
	rilzabrutinib	PTI	Soumission réglementaire (JP)
	fitusiran	Hémophilie A/B	Décision réglementaire (US)
	tolebrutinib	SEP-SP	Soumission réglementaire (UE)
	Sarclisa	MMND, non éligible à une transplantation (étude IMROZ)	Décision réglementaire (JP, CN)
		Formulation sous-cutanée	Soumission réglementaire (US, UE)
	SAR447873	Tumeurs neuroendocrines gastro-entéro-pancréatiques	Données de phase 2 (finales)
	MenQuadfi	Méningite (six semaines+)	Décision réglementaire (US)
	SP0087	Rage	Données de phase 3

S2 2025	Dupixent	PB	Décision réglementaire (US)
	itepekimab	BPCO	Données de phase 3
			Soumission réglementaire (US, UE)
	balinatunfib (oral TNFR1si)	Polyarthrite rhumatoïde	Données de phase 2
	Rezurock	Maladie chronique du greffon contre l'hôte, troisième ligne	Décision réglementaire (UE)
			Diabète de type 1, stade 2
	Tziel	Diabète de type 1, stade 3	Décision réglementaire (UE)
			Décision réglementaire (UE)
	rilzabrutinib	PTI	Décision réglementaire (US, UE, CN)
	fitusiran	Hémophilie A/B	Décision réglementaire (CN)
	venglustat	Maladie de Fabry (MF)	Données de phase 3
			MG3
	SAR447537	Déficit en alpha-1 antitrypsine	Données de phase 2
	tolebrutinib	SEP-SP	Décision réglementaire (US)
			SEP-PP
	Sarclisa	MMND, éligible à une transplantation (étude HD7)	Décision réglementaire (UE)
			Formulation sous-cutanée
SP0087	Rage	Soumission réglementaire (US, EU)	
SP0230	Méningite	Données de phase 2	
SP0256	RSV (adultes)	Données de phase 2	
Fluzone HD	Grippe (50 ans+)	Données de phase 3	
2026	itepekimab	BPCO	Soumission réglementaire (JP, CN)
			Bronchectasie
	amlitelimab	Dermatite atopique (DA)	Données de phase 3
	lunsekimig	Asthme	Données de phase 2
			Rhinosinusite chronique avec polypes nasaux
	frexalimab	Lupus érythémateux systémique	Données de phase 2
	eclitasertib	RCH	Données de phase 2
	SAR444656 (IRAK4 degrader)	HS	Données de phase 2
			DA
	Nexviazyme	Maladie de Pompe à début infantile	Données de phase 3
			Soumission réglementaire
	venglustat	MF	Soumission réglementaire
			MG3
	SAR447537	Déficit en alpha-1 antitrypsine	Soumission réglementaire
	tolebrtunitib	SEP-PP	Soumission réglementaire (US, UE)
	riliprubart	Polyradiculonévrite inflammatoire démyélinisante chronique	Données de phase 3
			Soumission réglementaire
Fluzone HD	Grippe (50 ans+)	Soumission réglementaire	
SP0218	Fièvre jaune	Données de phase 3	
		Soumission réglementaire	
SP0282	Septicémie à E. coli	Données de phase 3	
SP0125	VRS (enfants)	Données de phase 3	

Une présentation actualisée du pipeline de R&D au 31 décembre 2024 est consultable sur le site Internet de Sanofi : <https://www.sanofi.com/fr/notre-science/notre-portefeuille>.

Mise à jour de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au terme du quatrième trimestre 2024

Accès

Sanofi progresse à la 3ème position dans l'Access to Medicine (ATM) Index 2024

L'ATM Index évalue les efforts de 20 grandes entreprises pharmaceutiques pour élargir l'accès aux médicaments essentiels dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il mesure les progrès dans trois domaines critiques : la gouvernance de l'accès, la recherche et le développement, et la distribution équitable des produits.

Dans l'ATM Index 2024, Sanofi est classée troisième, améliorant significativement sa performance par rapport à l'édition précédente de l'index, dans laquelle Sanofi était classée huitième.

Sanofi occupe la première place pour le critère "gouvernance de l'accès". L'ATM Index reconnaît ainsi l'intégration d'un critère accès dans la rémunération des dirigeants et la capacité à mesurer le nombre de patients bénéficiant de ses traitements. De plus, Sanofi a systématiquement mis en place des plans d'accès pour les produits du pipeline de R&D. Par ailleurs, le portefeuille de vaccins, ainsi que l'Unité de Santé Globale (Global Health Unit - GHU) soutiennent la distribution équitable des produits et les initiatives de renforcement des capacités des systèmes de santé. L'ATM Index a reconnu la GHU de Sanofi parmi les meilleures pratiques de modèles d'affaires inclusifs.

Pour illustrer, en 2024, Sanofi a conclu un partenariat avec Biovac en Afrique du Sud pour permettre la fabrication régionale de vaccins contre la poliomyélite afin de répondre aux besoins potentiels de plus de 40 pays africains. Dans le cadre de cet accord, Sanofi continuera à produire le principe actif du Vaccin Polio Inactivé (VPI) et Biovac, qui détiendra l'autorisation de mise sur le marché, sera responsable de la formulation finale, du remplissage, de l'emballage et de la livraison de millions de doses de VPI à l'UNICEF pour les pays d'Afrique soutenus par l'Alliance Mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation (GAVI).

La GHU a considérablement étendu ses opérations en 2024, livrant des médicaments de son portefeuille *Impact*, une gamme dédiée de traitements abordables et de haute qualité pour les maladies non transmissibles (MNT) à 30 pays à revenu faible et intermédiaire, comme décrit dans son premier Rapport d'Impact. Cela inclut des traitements vitaux pour le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer, avec un objectif d'atteindre deux millions de patients d'ici 2030.

La GHU investit dans le renforcement des systèmes de santé, de la formation des professionnels de santé et à l'amélioration des infrastructures. À Zanzibar, Sanofi a soutenu des organisations locales pour fournir des soins intégrés pour lutter contre les maladies cardio-métaboliques, en utilisant des outils numériques d'autogestion et des ambassadeurs de santé communautaire pour atteindre les patients dans les zones reculées. À Djibouti, Sanofi a collaboré avec le Ministère de la Santé pour améliorer la prise en charge du diabète et de l'hypertension grâce à des programmes de formation des professionnels de santé et à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement.

Depuis son lancement, la GHU a :

- Fourni des traitements contre les MNT à plus de 790 000 patients ;
- Formé plus de 13 000 professionnels de santé et agents de santé communautaire à la prise en charge des MNT; et
- Soutenu 128 établissements de santé dans l'optimisation de l'accès et de la disponibilité des traitements contre les MNT.

Notations ESG

Voici les derniers classements ESG de Sanofi:

MSCI	SUSTAINALYTICS	Dow Jones Sustainability Indexes	WDI	CDP	ISS-oekom	FTSE4Good	ACCESS TO MEDICINE INDEX	MOODY'S
Q4 2024								
▼ BBB	= 18.8 Low risk	▲ 59/100	= 87/100	Climate Change: A- Water: A-	= B	= 4.5/5	▲ 3.52/5	= 65/100
Q3 2024								
A	18.8	57/100	87/100	A-/A-	B	4.5/5	3.47/5	65/100
Downgrade driven by product recalls in 2022 and 2023	13th among 425 pharmaceutical companies	Score impacted by legacy alleged controversies	Disclosure score of 87/100 vs. a 67/100 average for the healthcare sector 2024 WDI Awards Special mention for Workforce Action	Score impacted by non-climate related legacy controversies	1st decile of the 559 companies in the industry	With very high rating across the 3 pillars ESG	Top-3 company	Compared to an average sector score of 38/100

▲ vs. previous rating
▼

Scores assigned by the rating agencies are not equivalent.

Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'année 2024

Résultat net des activités ⁽¹⁾

Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 10 564 millions d'euros au T4 2024, en hausse de 9,1 % (+10,3 % à TCC). Sur l'année 2024, le chiffre d'affaires a été de 41 081 millions d'euros, en hausse de 8,6 % (+11,3 % à TCC).

Les **autres revenus** ont baissé de 38,0% (-37,9 % à TCC) pour s'établir à 856 millions d'euros, impactés par des revenus COVID-19 de €411 millions au T4 2023. Les ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe sont de 560 millions d'euros, en baisse de 21,2% (-21,5 % à TCC). Sur 2024, les autres revenus ont baissé de 15,7 % (-13,3 % à TCC) pour atteindre 3 205 millions d'euros, impactés par des revenus COVID-19 de €509 millions en 2023. Les ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe sont en baisse de 9,6% (-9,5 % à TCC) à 1 959 millions d'euros. De plus, les autres revenus comprennent les ventes de produits Opella sur certains marchés (€339 millions), les ventes d'approvisionnement à Opella (€163 millions), les royalties (€121 millions) et autres/services de fabrication (€623 millions).

La **marge brute** a enregistré une hausse de 5,4 % (+6,9 % à TCC), à 7 844 millions d'euros. Le ratio de marge brute a baissé de 2,5 pp, à 74,3 % (-2,3 pp à 74,5 % à TCC). Cette baisse à TCC reflète principalement l'absence d'autres revenus COVID-19 en 2024. En 2024, la marge brute a augmenté de 7,2% (+10,3 % à TCC) à 31 091 millions d'euros. Le ratio de marge brute a baissé de 1,0 pp à 75,7 % (en baisse de 0,6 pp à 76,1 % à TCC). Cette baisse de la marge brute reflète principalement l'absence d'autres revenus COVID-19 en 2024.

Les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) ont augmenté de 24,4 %, à 2 257 millions d'euros. A TCC, les dépenses de R&D ont augmenté de 24,4 %. Cela reflète une activité accrue dans les phases de développement intermédiaires et avancées, plusieurs nouveaux médicaments ayant progressé vers des études de phase 3 ou des études de phase 2 supplémentaires ayant été initiées pour de nouvelles indications. Environ 60 millions de l'augmentation provenaient de coûts ponctuels associés à la priorisation du portefeuille, notamment en oncologie. Le ratio R&D/chiffre d'affaires a augmenté de 2,7 pp à 21,4%. Sur 2024, les dépenses de R&D ont progressé de 13,6 %, à 7 394 millions d'euros (+14,6 % à TCC). Le ratio R&D/chiffre d'affaires a augmenté de 0,8 pp à 18,0 %.

Les **frais commerciaux et généraux** ont augmenté de 7,4 % (+7,9 % à TCC) à 2 648 millions d'euros, une augmentation modérée qui a généré un effet de levier sur la croissance. Le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de 25,1 %, soit une baisse de 0,4 pp. Sur 2024, les frais commerciaux et généraux ont augmenté de 2,8%, à 9 183 millions d'euros (+4,5 % à TCC). Le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de 22,4 %, en baisse de 1,2 pp.

Les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 4 905 millions d'euros (+14,6 %, et +14,9 % à TCC) au quatrième trimestre et 16 577 millions d'euros (+7,4 %, et +8,8 % à TCC) sur 2024.

Les **autres produits d'exploitation nets de charges** ont représenté une charge de 886 millions d'euros au T4 2024 (contre une charge de 844 millions d'euros au T4 2023). Cette ligne comprend 179 millions d'euros provenant des cessions de médicaments/rationalisation du portefeuille, contre 62 millions d'euros au T4 2023. Ces revenus ont été plus que compensés par une charge de 1 044 millions d'euros liée à la quote-part de bénéfice de l'alliance sur les anticorps monoclonaux avec Regeneron, contre 889 millions d'euros au T4 2023. Plus de détails sont disponibles dans l'annexe 7. En 2024, les autres produits d'exploitation nets de charges se sont élevés à -3 293 millions d'euros contre -2 464 millions d'euros en 2023. Les produits de cessions ont atteint 394 millions d'euros contre 452 millions d'euros en 2023. Les charges correspondant à l'alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux ont atteint 3 947 millions d'euros contre 3 196 millions d'euros sur 2023.

La contribution des **sociétés mises en équivalence** a été respectivement de 32 millions d'euros au quatrième trimestre (contre 41 millions pour le T4 2023) et inclut la part des profits générés par Vaxelis. En 2024 cette contribution s'élève à 136 millions (contre 101 millions en 2023).

Le **résultat opérationnel des activités** a baissé de 11,8 %, à 2 078 millions d'euros (-7,7 % à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 4,6 pp à 19,7 % (une baisse de 3,9 pp à TCC à 20,4 %). Sur 2024, le résultat opérationnel des activités a totalisé 11 343 millions d'euros, soit une hausse de 1,5 % (et une hausse de 7,6 % à TCC). Sur la période, le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 2,0 pp à 27,6 % (28,6 % à TCC et en baisse de 1,0 pp).

Les **charges financières nettes de produits** se sont établies à 62 millions d'euros contre 45 millions d'euros pour le T4 2023. En 2024, les charges financières nettes de produits se sont élevées à 263 millions (contre 168 millions sur 2023) reflétant une augmentation de la dette nette et la hausse des taux d'intérêt.

Au T4, le **taux d'imposition effectif** a augmenté à 18,8 % contre 16,5% au quatrième trimestre 2023. En 2024 le taux d'imposition effectif a augmenté à 19,8% contre 17,7% en 2023. Le taux d'imposition effectif a augmenté principalement en raison de la mise en œuvre des règles de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et de Pillar Two.

Le **résultat net des activités** s'est établi à 1 642 millions d'euros, en baisse de 15,1 % et en baisse de 11,2 % à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires est à 15,5 % et est en baisse de 4,5 pp (16,1% et -3,9 pp à TCC). En 2024, le résultat net des activités s'est établi à 8 912 millions d'euros, en baisse de 1,8 % et en hausse de 4,1 % à TCC. Sur la période, le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a été de 21,7 %, soit une baisse de 2,3 pp (22,5% et en baisse de 1,5 pp à TCC).

Le **bénéfice net par action (BNPA) des activités** a atteint 1,31 euro, soit une baisse de 14,9 % à données publiées et une baisse de 11,0 % à TCC. Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 253,6 millions contre 1 253,6 millions au T4 2023. Sur 2024, le bénéfice net par action des activités a atteint 7,12 euros, soit une baisse de 1,8 % à données publiées et une hausse de 4,1 % à TCC. Le nombre moyen d'actions en circulation sur 2024 a été de 1 251,4 millions contre 1 251,7 millions sur la même période de 2023.

⁽¹⁾ Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du T4 et de 2024; voir l'Annexe 9 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

Opella

Sanofi a l'intention de vendre une participation majoritaire de Opella consumer health à CD&R avec une clôture prévue au plus tôt au T2 2025. Sanofi conserve 48% de la participation.

Au T4 2024, et selon le nouveau périmètre de reporting, les ventes ont atteint 1 202 millions d'euros, en hausse de 8% comparé à 1 108 millions d'euros au T4 2023, principalement portées par la catégorie Bien-être (Qunol et produits digestifs). La catégorie Saisonnière est restée stable dans un marché de la toux et du rhume en baisse. En 2024, également selon le nouveau périmètre de reporting, les ventes se sont élevées à 4 948 millions d'euros, en hausse de 4% comparé à 4 765 millions d'euros en 2023. Le 21 janvier 2025, Opella a annoncé que la FDA avait levé la suspension de son essai d'utilisation réelle (AUT) prévu pour soutenir le passage du Cialis (tadalafil) du statut de médicament sur ordonnance à celui de médicament en vente libre. Cette décision permet le démarrage de l'AUT.

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Sur l'année 2024, le résultat net IFRS a été de 5 744 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- 64 millions d'euros au titre du résultat net des activités abandonnées Opella.
- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 1 749 millions d'euros, liée aux incorporels évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition pour -1 653 millions d'euros (principalement Bioverativ pour un montant de -629 millions d'euros, Provention Bio pour -215 millions d'euros, Ablynx pour -168 millions d'euros, Kadmon pour -164 millions d'euros, Genzyme pour un montant de -152 millions d'euros et Beyfortus pour -115 millions d'euros et aux incorporels provenant d'acquisitions séparées, évalués initialement au coût (licences/produits) pour un montant de -96 millions d'euros. Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- Une charge nette de dépréciation de 9 millions d'euros comprenant 200 millions d'euros de dépenses comptabilisées sur le quatrième trimestre principalement consécutive à l'arrêt de projets de recherche et développement et partiellement compensée sur l'année 2024 par des reprises de dépréciation due à l'augmentation des valeurs de réalisation attendues sur certains produits commercialisés et autres droits du segment Biopharma.
- 1 396 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés principalement liés aux plans sociaux annoncés sur l'année 2024.
- 470 millions d'euros d'autres gains et pertes et litiges comprenant principalement une provision comptabilisée sur le litige lié à Plavix (clopidogrel) dans l'état de Hawaï aux États-Unis.
- 291 millions d'euros de charge financière liée à la réévaluation des redevances estimées sur les ventes futures de Beyfortus aux États-Unis.
- 828 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 310 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et 320 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).
- Une perte de 77 millions d'euros relative à la participation dans EUROAPI.

Cash flow

Au 31 décembre 2024, le « cash flow » avant restructurations, acquisitions et cessions, s'établit à 7 517 millions d'euros après prise en compte d'une variation du besoin en fonds de roulement de -507 millions d'euros, incluant notamment la baisse des provisions pour rabais aux États-Unis (1 330 millions d'euros), conséquence de la baisse du prix catalogue de Lantus à partir du 1^{er} janvier 2024, et des acquisitions d'immobilisations corporelles de -1 808 millions d'euros. En intégrant des acquisitions ⁽¹⁾ (-1 434 millions d'euros), des produits de cessions d'actifs (805 millions d'euros) et les paiements liés aux restructurations et assimilées (-933 millions d'euros), le « cash flow libre ⁽²⁾ » s'élève à 5 955 millions d'euros.

Dettes nettes

Après prise en compte de l'acquisition de Inhibrx Inc. (-1 900 millions d'euros), du paiement du dividende (-4 704 millions d'euros), et des flux de trésorerie nets générés par l'activité abandonnée Opella, (322 millions d'euros), la variation de la dette nette avant l'impact du reclassement de l'activité Opella en actifs destinés à être cédés s'élève à -881 millions d'euros. En ajoutant l'incidence du reclassement de la dette Opella en actifs destinés à être cédés (-98 millions d'euros), la dette nette a augmenté, passant de 7 793 millions d'euros au 31 décembre 2023 à 8 772 millions d'euros au 31 décembre 2024 (montant net de 7 441 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

Rendement des actionnaires

Le Conseil d'administration s'est réuni le 29 janvier 2025, et propose un dividende de 3,92 euros pour l'année 2024, marquant 30 années d'augmentation consécutive. Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale annuelle le 30 avril 2025. En 2025, Sanofi prévoit d'exécuter un programme de rachat d'actions d'un montant de 5 milliards d'euros. Les actions seront achetées de préférence par le biais de transactions en bloc et sur le marché ouvert, dans le but de les annuler.

Le Conseil d'administration de Sanofi, présidé par le Président Frédéric Oudéa, s'est réuni le 29 janvier 2025, pour approuver les états financiers du quatrième trimestre et de l'ensemble de l'année 2024. Ce communiqué de presse présente les résultats du quatrième trimestre et de l'ensemble de l'année 2024 issus des états financiers consolidés de Sanofi au 31 décembre 2024 (non audités). Les procédures d'audit par les Commissaires aux Comptes sont en cours.

⁽¹⁾ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

⁽²⁾ Le cash flow libre est un indicateur non-IFRS (voir définition à l'Annexe 9).

Relations médias

Sandrine Guendoul	+ 33 6 25 09 14 25	sandrine.guendoul@sanofi.com
Léo Le Bourhis	+ 33 6 75 06 43 81	leo.lebourhis@sanofi.com
Victor Rouault	+ 33 6 70 93 71 40	victor.rouault@sanofi.com
Nicolas Obrist	+ 33 6 77 21 27 55	nicolas.obrist@sanofi.com
Evan Berland	+ 1 215 432 0234	evan.berland@sanofi.com
Timothy Gilbert	+ 1 516 521 2929	timothy.gilbert@sanofi.com

Relations investisseurs

Thomas Kudsk Larsen	+ 44 7545 513 693	thomas.larsen@sanofi.com
Alizé Kaisserian	+ 33 6 47 04 12 11	alize.kaisserian@sanofi.com
Felix Lauscher	+ 1 908 612 7239	felix.lauscher@sanofi.com
Keita Browne	+ 1 781 249 1766	keita.browne@sanofi.com
Nathalie Pham	+ 33 7 85 93 30 17	nathalie.pham@sanofi.com
Tarik Elgoutni	+ 1 617 710 3587	tarik.elgoutni@sanofi.com
Thibaud Châtelet	+ 33 6 80 80 89 90	thibaud.chatelet@sanofi.com

Annexes

Annexe 1	Chiffre d'affaires consolidé par médicament/vaccin/business et zone géographique	3
Annexe 2	Résultat net des activités	5
Annexe 3	Compte de résultats consolidés	7
Annexe 4	Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités	8
Annexe 5	Variation de l'endettement net	9
Annexe 6	Bilans consolidés simplifiés	10
Annexe 7	Autres produits d'exploitation nets de charge en lien avec Regeneron	11
Annexe 8	Sensibilité aux devises	12
Annexe 9	Définitions des indicateurs non-IFRS	13
Annexe 10	Tableau de bord RSE	14

Annexe 1 : Chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2024 par médicament/vaccin et zone géographique

T4 2024 (en millions d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. T.CC	Var. Publiée	Etats-Unis	Var. T.CC	Europe	Var. T.CC	Reste du Monde	Var. T.CC
Immunologie									
Dupixent	3 458	+16,0 %	+15,7 %	2 551	+10,4 %	431	+30,4 %	476	+38,1 %
Kevzara	126	+21,0 %	+20,0 %	76	+24,6 %	32	+3,2 %	18	+46,2 %
Maladies Rares									
Fabrazyme	269	+12,4 %	+11,2 %	139	+7,0 %	63	+5,0 %	67	+34,0 %
ALTUVIIIIO (*)	230	+143,6 %	+144,7 %	198	+114,1 %	—	— %	32	+1500,0 %
Nexviazyme/Nexviadyme (*)	184	+42,0 %	+40,5 %	97	+26,3 %	59	+68,6 %	28	+55,0 %
Cerezyme	171	+33,8 %	+28,6 %	48	— %	63	+16,7 %	60	+116,1 %
Alprolix	169	+19,0 %	+19,0 %	129	+15,3 %	—	— %	40	+32,3 %
Myozyme	132	-17,0 %	-17,0 %	49	-15,5 %	55	-28,6 %	28	+16,7 %
Cerdelga	87	+16,0 %	+16,0 %	50	+19,0 %	32	+6,7 %	5	+66,7 %
Eloctate	81	-21,4 %	-21,4 %	53	-23,2 %	—	— %	28	-17,6 %
Cablivi (*)	73	+24,1 %	+25,9 %	42	+46,4 %	26	— %	5	+20,0 %
Aldurazyme	69	+16,1 %	+11,3 %	18	+5,9 %	21	+4,8 %	30	+33,3 %
Xenpozyme (*)	38	+50,0 %	+46,2 %	24	+41,2 %	8	+33,3 %	6	+133,3 %
Enjaymo (*)	22	-8,7 %	-4,3 %	11	-7,7 %	3	+200,0 %	8	-33,3 %
Neurologie									
Aubagio	78	-35,5 %	-35,5 %	42	-2,3 %	27	-61,4 %	9	+12,5 %
Oncologie									
Sarclisa (*)	130	+30,1 %	+26,2 %	54	+20,0 %	36	+32,1 %	40	+43,3 %
Jevtana	77	+1,3 %	+1,3 %	58	+3,6 %	2	— %	17	-5,3 %
Fasturtec	51	+27,5 %	+27,5 %	34	+30,8 %	12	+20,0 %	5	+25,0 %
Autres médicaments									
Lantus	439	+63,4 %	+59,1 %	193	+464,7 %	80	-3,6 %	166	+12,6 %
Toujeo	290	+6,5 %	+4,3 %	46	-4,3 %	120	+10,1 %	124	+7,4 %
Lovenox	231	-7,6 %	-12,2 %	2	+100,0 %	131	-12,7 %	98	-1,8 %
Plavix	211	-16,9 %	-16,9 %	1	-50,0 %	22	-8,3 %	188	-17,5 %
Rezurock (*)	132	+53,5 %	+53,5 %	119	+43,4 %	8	+300,0 %	5	+400,0 %
Thymoglobulin	125	+15,2 %	+11,6 %	82	+14,3 %	10	— %	33	+21,2 %
Praluent	110	-6,8 %	-6,8 %	—	— %	85	+6,3 %	25	-34,2 %
Aprovel	105	-0,9 %	-0,9 %	1	— %	18	-10,0 %	86	+1,2 %
Multaq	77	-12,6 %	-11,5 %	68	-12,8 %	3	— %	6	-16,7 %
Soliqua/iGlarLixi	58	-1,6 %	-4,9 %	20	-28,6 %	13	+44,4 %	25	+12,5 %
Tzield (*)	18	+80,0 %	+80,0 %	17	+70,0 %	—	— %	1	— %
Mozobil	12	-60,6 %	-63,6 %	3	-62,5 %	4	-76,5 %	5	-25,0 %
Autres	1 010	-11,1 %	-13,5 %	85	-24,1 %	309	-9,6 %	616	-9,9 %
Ventes Industrielles	124	-25,3 %	-25,3 %	—	-100,0 %	123	-23,1 %	1	-80,0 %
Vaccins									
Vaccin VRS (Beyfortus) (**)	841	+106,6 %	+105,1 %	420	+34,6 %	335	+252,6 %	86	— %
Vaccins Polio / Pertussis / HIB et Rappels	632	+10,8 %	+10,1 %	143	-12,9 %	116	+5,5 %	373	+25,6 %
Vaccins contre la grippe	454	-36,8 %	-38,7 %	178	-18,8 %	130	-49,2 %	146	-40,2 %
Vaccins Méningite, voyageurs et endémiques	249	-4,2 %	-5,3 %	101	-22,9 %	56	+22,2 %	92	+10,3 %
Biopharma	10 564	+10,3 %	+9,1 %	5 151	+13,3 %	2 433	+6,0 %	2 980	+8,8 %
Lancements Pharma (*)	827	+56,5 %	+55,7 %	562	+53,8 %	140	+44,3 %	125	+87,1 %
Lancements (*), (**)	1 668	+78,3 %	+77,3 %	982	+44,9 %	475	+147,4 %	211	+212,9 %

Annexe 1 : Chiffre d'affaires de 2024 par médicament/vaccin et zone géographique

2024 (en millions d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. T.CC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. T.CC	Europe	Var. T.CC	Reste du Monde	Var. T.CC
Immunologie									
Dupixent	13 072	+23,1%	+22,0%	9 544	+17,2%	1 618	+31,9%	1 910	+50,8%
Kevzara	424	+21,0%	+18,8%	246	+26,2%	121	+5,2%	57	+38,3%
Maladies Rares									
Fabrazyme	1 047	+9,1%	+5,8%	531	+5,6%	254	+5,4%	262	+19,9%
ALTUVIIIIO (*)	682	+330,2%	+328,9%	617	+298,1%	—	—%	65	+1575,0%
Nexvazyme/Nexviadyme (*)	667	+61,2%	+56,9%	361	+32,7%	201	+101,0%	105	+132,1%
Cerezyme	742	+20,3%	+8,2%	191	+1,1%	244	+6,6%	307	+45,5%
Alprolix	588	+9,6%	+8,9%	464	+5,5%	—	—%	124	+28,0%
Myozyme	671	-12,3%	-14,2%	234	-7,5%	260	-23,8%	177	+2,1%
Cerdelga	333	+12,8%	+11,7%	186	+13,4%	128	+8,5%	19	+37,5%
Eloctate	368	-20,8%	-21,9%	236	-30,8%	—	—%	132	+5,4%
Cablivi (*)	249	+9,7%	+9,7%	136	+21,4%	93	-6,1%	20	+23,5%
Aldurazyme	297	+12,2%	+6,5%	72	+7,5%	84	+2,4%	141	+20,8%
Xenpozyme (*)	151	+68,1%	+65,9%	81	+55,8%	46	+48,4%	24	+225,0%
Enjaymo (*)	105	+48,6%	+45,8%	58	+40,5%	17	+183,3%	30	+29,2%
Neurologie									
Aubagio	379	-59,4%	-60,3%	187	-59,1%	152	-65,2%	40	-17,2%
Oncologie									
Sarclisa (*)	471	+29,7%	+23,6%	200	+21,2%	134	+20,7%	137	+52,4%
Jevtana	290	-7,8%	-9,4%	214	-7,0%	7	-41,7%	69	-5,1%
Fasturtec	183	+8,2%	+7,6%	119	+8,2%	48	+9,3%	16	+5,9%
Autres médicaments									
Lantus	1 628	+20,8%	+14,6%	638	+127,0%	340	-4,8%	650	-5,8%
Toujeo	1 227	+13,4%	+9,3%	217	+1,9%	479	+8,6%	531	+23,0%
Lovenox	982	-7,0%	-12,5%	9	+28,6%	567	-9,0%	406	-4,9%
Plavix	914	-0,4%	-3,6%	6	-25,0%	91	-5,2%	817	+0,4%
Rezurock (*)	470	+51,6%	+51,6%	425	+40,6%	28	+460,0%	17	+700,0%
Thymoglobulin	492	+7,3%	+2,9%	312	+6,5%	39	+2,7%	141	+10,1%
Praluent	483	+15,2%	+14,5%	—	-100,0%	340	+14,9%	143	+15,0%
Aprovel	416	+1,0%	-0,2%	4	-55,6%	73	-6,4%	339	+4,2%
Multaq	311	-9,6%	-9,6%	278	-10,3%	11	-8,3%	22	—%
Soliqua/iGlarLixi	227	+7,8%	+4,6%	75	-20,0%	48	+40,0%	104	+25,3%
Tzield (*)	54	+116,0%	+116,0%	52	+108,0%	1	—%	1	—%
Mozobil	74	-65,9%	-66,4%	12	-89,9%	39	-44,3%	23	-22,6%
Autres	4 262	-7,7%	-11,7%	364	-16,9%	1 263	-6,8%	2 635	-6,8%
Ventes Industrielles	523	-5,1%	-5,1%	1	-75,0%	520	-1,5%	2	-89,5%
Vaccins									
Vaccin VRS (Beyfortus) (**)	1 686	+214,4%	+208,2%	1 068	+167,3%	440	+214,3%	178	—%
Vaccins Polio / Pertussis / HIB et Rappels	2 741	+1,2%	-0,9%	679	-5,5%	497	+4,0%	1 565	+3,5%
Vaccins contre la grippe	2 555	-1,3%	-4,3%	1 433	+4,3%	640	-7,8%	482	-7,4%
Vaccins Méningite, voyageurs et endémiques	1 316	+5,4%	+3,9%	736	+1,5%	204	+28,7%	376	+3,2%
Biopharma	41 081	+11,3%	+8,6%	19 986	+16,2%	9 027	+2,3%	12 068	+10,7%
Lancements Pharma (*)	2 849	+71,4%	+68,6%	1 930	+71,6%	520	+47,9%	399	+108,9%
Lancements (*), (**)	4 535	+106,3%	+102,7%	2 998	+97,0%	960	+95,3%	577	+199,1%

Annexe 2 : Résultat net des activités

4 ^e trimestre 2024 (en millions d'euros)	Biopharma			Autres			Total groupe		
	T4 2024	T4 2023 ⁽¹⁾	Var	T4 2024	T4 2023 ⁽¹⁾	Var	T4 2024	T4 2023 ⁽¹⁾	Var
Chiffre d'affaires	10 564	9 687	9,1 %	—	—	— %	10 564	9 687	9,1 %
Autres revenus	774	1 309	-40,9 %	82	72	13,9 %	856	1 381	-38,0 %
Coût des ventes	(3 524)	(3 571)	-1,3 %	(52)	(54)	-3,7 %	(3 576)	(3 625)	-1,4 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(33,4 %)</i>	<i>(36,9 %)</i>					<i>(33,9 %)</i>	<i>(37,4 %)</i>	
Marge brute	7 814	7 425	5,2 %	30	18	66,7 %	7 844	7 443	5,4 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>74,0 %</i>	<i>76,6 %</i>					<i>74,3 %</i>	<i>76,8 %</i>	
Frais de recherche et développement	(2 257)	(1 814)	24,4 %	—	(1)	-100,0 %	(2 257)	(1 815)	24,4 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(21,4 %)</i>	<i>(18,7 %)</i>					<i>(21,4 %)</i>	<i>(18,7 %)</i>	
Frais commerciaux et généraux	(2 647)	(2 465)	7,4 %	(1)	(1)	— %	(2 648)	(2 466)	7,4 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(25,1 %)</i>	<i>(25,4 %)</i>					<i>(25,1 %)</i>	<i>(25,5 %)</i>	
Autres produits et charges d'exploitation	(897)	(842)		11	(2)		(886)	(844)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	32	41		—	—		32	41	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(7)	(3)		—	—		(7)	(3)	
Résultat opérationnel des activités	2 038	2 342	-13,0 %	40	14	185,7 %	2 078	2 356	-11,8 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>19,3 %</i>	<i>24,2 %</i>					<i>19,7 %</i>	<i>24,3 %</i>	
							Produits et charges financiers	(62)	(45)
							Charges d'impôts	(374)	(376)
							Taux d'impôts**	<i>(18,8 %)</i>	<i>(16,5 %)</i>
							Résultat net des activités	1 642	1 935
							<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>15,5 %</i>	<i>20,0 %</i>
							Résultat net des activités par Action (en euros)***	1,31	1,54
									-14,9 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlants.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 253,6 millions au quatrième trimestre 2024 et 1 253,6 millions au quatrième trimestre 2023.

(1) Les montants des périodes comparatives (2023) ont été représentés de manière cohérente afin de refléter la classification d'Opella en tant qu'activité abandonnée.

2024 (en millions d'euros)	Biopharma			Autres			Total groupe		
	2024	2023 ⁽¹⁾	Var	2024	2023 ⁽¹⁾	Var	2024	2023 ⁽¹⁾	Var
Chiffre d'affaires	41 081	37 817	8,6 %	—	—	— %	41 081	37 817	8,6 %
Autres revenus	2 866	3 505	-18,2 %	339	296	14,5 %	3 205	3 801	-15,7 %
Coût des ventes	(12 973)	(12 415)	4,5 %	(222)	(204)	8,8 %	(13 195)	(12 619)	4,6 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(31,6 %)</i>	<i>(32,8 %)</i>					<i>(32,1 %)</i>	<i>(33,4 %)</i>	
Marge brute	30 974	28 907	7,2 %	117	92	27,2 %	31 091	28 999	7,2 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>75,4 %</i>	<i>76,4 %</i>					<i>75,7 %</i>	<i>76,7 %</i>	
Frais de recherche et développement	(7 393)	(6 505)	13,7 %	(1)	(2)	-50,0 %	(7 394)	(6 507)	13,6 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(18,0 %)</i>	<i>(17,2 %)</i>					<i>(18,0 %)</i>	<i>(17,2 %)</i>	
Frais commerciaux et généraux	(9 113)	(8 854)	2,9 %	(70)	(79)	-11,4 %	(9 183)	(8 933)	2,8 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(22,2 %)</i>	<i>(23,4 %)</i>					<i>(22,4 %)</i>	<i>(23,6 %)</i>	
Autres produits et charges d'exploitation	(3 305)	(2 476)		12	12		(3 293)	(2 464)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	136	101		—	—		136	101	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(14)	(18)		—	—		(14)	(18)	
Résultat opérationnel des activités	11 285	11 155	1,2 %	58	23	152,2 %	11 343	11 178	1,5 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>27,5 %</i>	<i>29,5 %</i>					<i>27,6 %</i>	<i>29,6 %</i>	
							Produits et charges financiers	(263)	(168)
							Charges d'impôts	(2 168)	(1 934)
							<i>Taux d'impôts**</i>	<i>(19,8 %)</i>	<i>(17,7 %)</i>
							Résultat net des activités	8 912	9 076
							<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>21,7 %</i>	<i>24,0 %</i>
							Résultat net des activités par Action (en euros)***	7,12	7,25
									-1,8 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlants.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 251,4 millions sur l'année 2024 et 1 251,7 millions sur l'année 2023.

(1) Les montants des périodes comparatives (2023) ont été représentés de manière cohérente afin de refléter la classification d'Opella en tant qu'activité abandonnée.

Annexe 3 : Compte de résultats consolidés

(en millions d'euros)	T4 2024	T4 2023 ⁽¹⁾	2024	2023 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	10 564	9 687	41 081	37 817
Autres revenus	856	1 381	3 205	3 801
Coût des ventes	(3 576)	(3 629)	(13 205)	(12 628)
Marge brute	7 844	7 439	31 081	28 990
Frais de recherche et développement	(2 257)	(1 815)	(7 394)	(6 507)
Frais commerciaux et généraux	(2 648)	(2 466)	(9 183)	(8 933)
Autres produits d'exploitation	363	204	1 089	979
Autres charges d'exploitation	(1 249)	(1 048)	(4 382)	(3 443)
Amortissements des incorporels	(450)	(496)	(1 749)	(1 911)
Dépréciations des incorporels	(200)	(877)	(9)	(896)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(22)	(64)	(96)	(93)
Coûts de restructuration et assimilés	(191)	(506)	(1 396)	(1 030)
Autres gains et pertes, et litiges	(5)	13	(470)	(196)
Résultat opérationnel	1 185	384	7 491	6 960
Charges financières	(235)	(616)	(1 073)	(1 293)
Produits financiers	111	157	519	584
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	1 061	(75)	6 937	6 251
Charges d'impôts	(190)	90	(1 259)	(1 017)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	(134)	60	(136)
Résultat net des activités poursuivies	880	(119)	5 738	5 098
Résultat net des activités abandonnées	(185)	(439)	64	338
Résultat net de l'ensemble consolidé	695	(558)	5 802	5 436
Part des Intérêts Non Contrôlants	12	(3)	58	36
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	683	(555)	5 744	5 400
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 253,6	1 253,6	1 251,4	1 251,7
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	0,69	(0,09)	4,54	4,04
Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros)	(0,15)	(0,35)	0,05	0,27
Résultat de base par action (en euros)	0,54	(0,44)	4,59	4,31

(1) Les montants des périodes comparatives (2023) ont été représentés de manière cohérente afin de refléter la classification d'Opella en tant qu'activité abandonnée.

Annexe 4 : Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

(en millions d'euros)	T4 2024	T4 2023 ⁽¹⁾	2024	2023 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	683	(555)	5 744	5 400
Résultat net des activités abandonnées	185	439	(64)	(338)
Amortissement des incorporels ⁽²⁾	450	496	1 749	1 911
Dépréciation des incorporels	200	877	9	896
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	24	54	127	93
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	—	3	10	9
Coûts de restructuration et assimilés	191	506	1 396	1 030
Autres gains et pertes, et litiges	5	(13)	470	196
(Produits)/Charges financiers relatifs aux dettes comptabilisées au coût amorti non incluses dans l'agrégat de dette financière nette	62	414	291	541
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(82)	(470)	(828)	(940)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	<i>(149)</i>	<i>(225)</i>	<i>(304)</i>	<i>(473)</i>
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	<i>(6)</i>	<i>(5)</i>	<i>(25)</i>	<i>(13)</i>
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	<i>56</i>	<i>(148)</i>	<i>(320)</i>	<i>(299)</i>
<i>autres éléments</i>	<i>17</i>	<i>(92)</i>	<i>(179)</i>	<i>(155)</i>
Autres effets d'impôts	(102)	6	(81)	23
Autres éléments	26	178	89	255
Résultat net des activités	1 642	1 935	8 912	9 076
Bénéfice net IFRS par action ⁽³⁾ (en euros)	0,54	(0,44)	4,59	4,31

(1) Les montants des périodes comparatives (2023) ont été représentés de manière cohérente afin de refléter la classification d'Opella en tant qu'activité abandonnée.

(2) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des incorporels évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition : -407 millions d'euros au quatrième trimestre 2024 et -480 millions d'euros au quatrième trimestre 2023.

(3) T4: Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 253,6 millions au quatrième trimestre 2024 et 1 253,6 millions au quatrième trimestre 2023.

2024: Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 251,4 millions sur l'année 2024 et 1 251,7 millions sur l'année 2023.

Annexe 5 : Variation de l'endettement net

(en millions d'euros)	2024	2023 ⁽³⁾
Résultat net des activités	8 912	9 076
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	1 546	1 509
Autres éléments	(626)	(555)
Marge brute d'autofinancement	9 832	10 030
Variation du besoin en fonds de roulement	(507)	207
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(1 808)	(1 677)
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	7 517	8 560
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽¹⁾	(1 434)	(1 091)
Coûts de restructuration et assimilés	(933)	(849)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽¹⁾	805	789
Cash-flow libre	5 955	7 409
Acquisitions ⁽²⁾	(2 509)	(3 149)
Produits de cessions nets d'impôts ⁽²⁾	609	—
Augmentation de capital Sanofi	187	195
Acquisition d'actions propres	(302)	(593)
Dividendes Sanofi	(4 704)	(4 454)
Autres éléments	(439)	(464)
Flux de trésorerie net de l'activité abandonnée Opella	322	(300)
Variation de la dette nette avant reclassement de l'activité Opella en Actifs destinés à être cédés	(881)	(1 356)
Incidence sur la dette nette de l'activité Opella reclassée en Actifs destinés à être cédés	(98)	—
Variation de la dette nette	(979)	(1 356)
Dette nette à l'ouverture	7 793	6 437
Dette nette à la clôture	8 772	7 793

(1) Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(2) Inclut les transactions supérieures à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(3) Les montants des périodes comparatives (2023) ont été représentés de manière cohérente afin de refléter la classification d'Opella en tant qu'activité abandonnée.

Annexe 6 : Bilans consolidés simplifiés

Actif (en millions d'euros)	31 décembre, 2024	31 décembre, 2023	Passif (en millions d'euros)	31 décembre, 2024	31 décembre, 2023
			Capitaux Propres – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	77 692	74 040
			Capitaux Propres – Part des Intérêts non contrôlants	350	313
			Total des capitaux propres	78 042	74 353
Immobilisations corporelles	10 091	10 160	Emprunts à long terme	11 791	14 347
Droits d'utilisation des actifs	1 510	1 654	Dette locative long terme	1 645	1 755
Actifs incorporels (y compris écarts d'acquisition)	66 255	73 723	Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	569	501
Actifs non courants relatifs à l'impôt sur le résultat	560	188	Provisions et autres passifs non courants	8 096	7 602
Autres actifs non courants, participations dans des entreprises associées et coentreprises et impôts différés actifs	11 979	10 069	Passifs non courants relatifs à l'impôt sur le résultat	1 512	1 842
			Impôts différés passifs	2 166	1 857
Actif non courant	90 395	95 794	Passif non courant	25 779	27 904
			Fournisseurs et autres passifs courants	21 792	21 069
Stocks, clients et autres actifs courant	20 933	21 554	Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	72	208
Actifs courants relatifs à l'impôt sur le résultat	439	391	Passifs courants relatifs à l'impôt sur le résultat	411	597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 441	8 710	Dette locative court terme	261	275
Actifs destinés à être cédés	13 489	15	Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	4 209	2 045
			Passif courant lié aux actifs destinés à être cédés	2 131	13
Actif courant	42 302	30 670	Passif courant	28 876	24 207
Total de l'actif	132 697	126 464	Total du passif	132 697	126 464

Annexe 7 : Autres produits d'exploitation nets de charge en lien avec Regeneron

(en millions d'euros)	2024	2023
Alliance relative aux anticorps monoclonaux		
Partage des profits/pertes de l'Alliance	(4 143)	(3 321)
Quote-part additionnelle de profit payée par Regeneron et liée aux coûts de développement	833	668
Remboursements à Regeneron des frais commerciaux engagés	(637)	(543)
Total Alliance relative aux anticorps monoclonaux	(3 947)	(3 196)
Autres Regeneron		
Total autres lié à Regeneron (principalement Libtayo et Zaltrap)	158	217
Total en lien avec Regeneron	(3 789)	(2 979)

Annexe 8 : Sensibilité aux devises

Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2025

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05 USD/EUR	-EUR 0,18
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0.02
Yuan chinois	+0.2 CNY/EUR	-EUR 0.02
Real brésilien	+0.4 BRL/EUR	-EUR 0.01

Chiffre d'affaires du T4 2024 : Exposition aux devises

Devises	T4 2024
Dollar U.S.	50,0%
Euro	20,2%
Yuan chinois	5,1%
Yen japonais	3,4 %
Dollar Canadien	2,3%
Peso mexicain	1,4%
Livre turque	1,4%
Real brésilien	1,3%
Dollar australien	1,2%
Livre britannique	1,1%
Autres	12,6%

Taux de change moyens

	T4 2023	T4 2024	Change
€/S	1,076	1,067	-0,8 %
€/Yen	159,030	162,434	+2.1%
€/Yuan	7,778	7,685	-1,2 %
€/Real	5,329	6,229	+16.9%
€/Rouble	99,644	106,724	+7.1%

Annexe 9: Définitions des indicateurs financiers non-IFRS

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au quatrième trimestre et en 2024

(en millions d'euros)	T4 2024	2024
Chiffre d'affaires	10 564	41 081
Impact de l'écart de conversion	(116)	(992)
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	10 680	42 073

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-IFRS, le « Résultat net des activités ». Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- résultat net des activités abandonnées,
- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks,
- coûts de restructuration et assimilés ⁽¹⁾,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations ⁽¹⁾),
- coûts ou provisions sur litiges ⁽¹⁾,
- (produits)/charges financiers relatifs aux dettes comptabilisées au coût amorti non incluses dans l'agrégat de dette financière nette,
- quote-part de société mise en équivalence à l'exception des coentreprises et des entreprises associées avec lesquelles Sanofi a conclu un accord de partenariat stratégique,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- la part attribuable aux Intérêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus.

« Cash flow » libre

Le « cash flow » libre est un indicateur non-IFRS suivi par la direction de l'entreprise qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques ⁽²⁾ (nets des désinvestissements ⁽³⁾), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le « cash flow » libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions ⁽²⁾ net des produits de cessions d'actifs ⁽²⁾ et les paiements liés aux restructurations et assimilés. Le « cash flow » libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS du flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Réconciliation du Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles au Cash flow libre

(en millions d'euros)	2024	2023 ⁽⁷⁾
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles hors activité Opella abandonnées ⁽⁴⁾	8 588	9 271
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(1 808)	(1 677)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽⁵⁾	(1 434)	(1 091)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽⁵⁾	805	789
Remboursement de la dette des contrats de location	(282)	(253)
Autres	86	370
Cash flow libre ⁽⁶⁾	5 955	7 409

⁽¹⁾ Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé Coûts de restructuration et assimilés et Autres gains et pertes, litiges.

⁽²⁾ Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

⁽³⁾ Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

⁽⁴⁾ Agrégat IFRS réconciliable au Cash flow libre.

⁽⁵⁾ Transactions n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction

⁽⁶⁾ Indicateur non-IFRS (voir définition en Annexe 9).

⁽⁷⁾ Les montants des périodes comparatives (2023) ont été représentés de manière cohérente afin de refléter la classification d'Opella en tant qu'activité abandonnée.

Annexe 10 : Tableau de bord RSE

Les valeurs sont exprimées en cumul annuel à date, sauf mention contraire.

Thème	Ambition	État d'avancement	
		2024	2023
Accès aux soins			
Sanofi global health	Atteindre 1,5 million de patients souffrant de maladies non transmissibles en 2026 (cumulatif depuis 2022) et 2 millions en 2030	349 164 patients traités dans 30 pays 82 partenariats dans 40 pays 7 investissements signés via le Fond Impact	261 977 patients traités dans 31 pays 33 partenariats dans 15 pays 3 investissements signés via le Fond Impact
Dons de flacons contre les maladies rares	Donner 100 000 flacons par an pour aider les patients atteints de maladies rares, via le programme humanitaire lancé par Sanofi Specialty Care	1 254 patients traités 121 130 flacons donnés	1 163 patients traités 124 136 flacons donnés
Plan d'accès globaux	Développer un plan d'accès mondial pour tous les nouveaux produits, de sorte qu'ils soient disponibles sur tous les marchés sélectionnés dans les deux ans suivant leur lancement	12 plans d'accès en cours d'élaboration ou prêts à être déployés pour des produits couvrant plus de 15 indications	8 plans d'accès en cours d'élaboration ou prêts à être déployés pour des produits couvrant plus de 12 indications
R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits			
		2024	2023
Maladie du sommeil	Développer et fournir des traitements innovants pour soutenir l'élimination de la maladie du sommeil d'ici à 2030 (mise à jour annuelle)	Données mises à jour annuellement, prochaine mise à jour au T2 2025	2,4 million de patients testés 699 patients traités
Poliomyélite	Fournir des vaccins antipoliomyélitiques inactivés (VPI) à l'UNICEF pour les pays de l'initiative GAVI afin de soutenir les efforts d'éradication de la poliomyélite.	33 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI	35 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI
Médicaments innovants contre les cancers de l'enfant	Développer des traitements innovants pour éliminer les décès dus au cancer chez les enfants	3 projets en préparation du protocole pour l'étude clinique 1 projet en étude clinique 10 partenariats dans des projets scientifiques et d'engagement	3 projets en préparation du protocole pour l'étude clinique Premier patient pédiatrique ayant reçu la première dose d'un actif dans une étude clinique (moins de 2 ans après sa première administration à un patient adulte.)
Une planète saine			
		2024	2023
Changement climatique – Empreinte carbone (émissions de CO ₂)	Réduire de 55 % les émissions de gaz à effets de serre scope 1&2 (CO ₂ équivalent) d'ici à 2030 (comparativement à 2019) pour contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030 et à zéro émission nette d'ici 2045 (tous scopes confondus)	47% de réduction des gaz à effet de serre vs 2019	38% de réduction des gaz à effet de serre vs 2019
Électricité d'origine renouvelable	Approvisionner 100 % de ses sites en électricité renouvelable d'ici à 2030	85 %	79 %
Flotte éco-responsable	S'équiper d'un parc automobile éco-responsable d'ici à 2030	50 % de flotte éco-responsable	43 % de flotte éco-responsable
Vaccins à seringues sans blisters	100 % des vaccins à seringues sans blisters d'ici 2027	55% de vaccins à seringues sans blisters	39% de vaccins à seringues sans blisters
Éco-conception	Tous les nouveaux produits éco-conçus d'ici 2025	27 ACVs complétées (nouveaux produits et produits commercialisés)	13 ACVs complétées (nouveaux produits et produits commercialisés)
Inclusion et la diversité de ses collaborateurs et communautés			
		2024	2023
Parité hommes-femmes	Parvenir à la parité parmi les cadres supérieurs de l'entreprise	46 %	44 %
	Parvenir à 40 % de femmes dans les équipes dirigeantes	43 %	40 %
Engagement social et économique	S'engager socialement et économiquement auprès de toutes les communautés dans lesquelles nous opérons	15 684 volontaires 105 926 heures de volontariat	12 240 volontaires 75 376 heures de volontariat
Expérience sociétale dans le parcours de nos leaders	Intégrer la RSE dans le parcours de développement de carrière des dirigeants de Sanofi	78 % des leaders ont terminé la phase initiale de eLearning	71 % des leaders ont terminé la phase initiale de eLearning
		35 % des leaders ont terminé le programme complet	30 % des leaders ont terminé le programme complet

Fin.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives telles que définies dans le Private Securities Litigation Reform Act de 1995, tel qu'amendé. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des évolutions de périmètre, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services, le développement de produits à venir et leur potentiel et des déclarations sur les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « potentiel », « perspective » ou « prévision », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats réels et événements réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données et analyses cliniques, y compris postérieures à la mise sur le marché, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi qu'à leurs décisions relatives à l'étiquetage et à d'autres facteurs qui pourraient affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, au fait que les produits candidats s'ils venaient à être approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, à l'approbation et au succès commercial futur d'alternatives thérapeutiques, à la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions, y compris sur les marchés de capitaux, et à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, aux risques associés au développement d'activités autonomes, à la propriété intellectuelle et aux contentieux actuels ou futurs ainsi que leur issue, à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt, à l'instabilité des conditions économiques et des marchés de capitaux, à des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, à l'impact que les pandémies, l'instabilité politique ou les conflits armés, ou toute autre crise globale pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2023 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sous Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable.

Toutes les marques commerciales de Sanofi mentionnées dans ce document sont protégées.